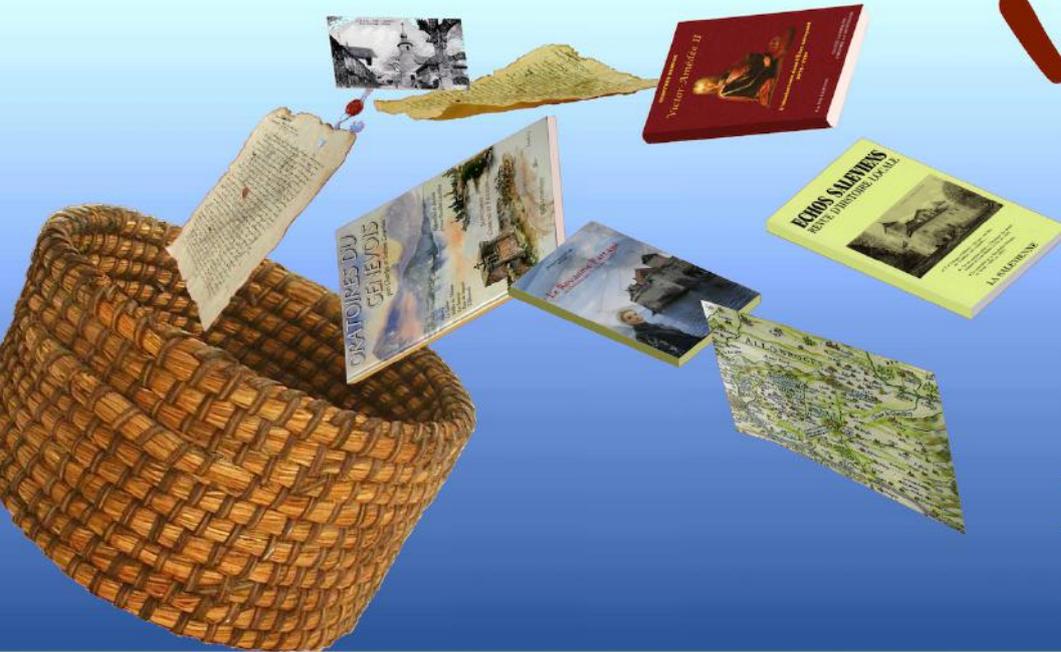


Le Benon

N° 108

Octobre 2020



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Avant l'assemblée générale, une vingtaine de personnes ont visité la Maison Guillot, le futur siège de notre bibliothèque. Encore dans un état très rustique, la maison à caractère médiéval devrait nous être livrée fin 2021 ; cela nous donne l'occasion ici de remercier le maire d'Andilly, Vincent Humbert, et son conseil pour leur investissement et leur générosité sur ce dossier. Avant la fin de l'année, une souscription avec réduction d'impôt permettra d'apporter une contribution pour boucler le budget.

Une assemblée générale extraordinaire a précédé l'assemblée ordinaire pour modifier les statuts et le règlement intérieur. Les principales modifications ont porté sur le changement de siège social, qui sera désormais dans notre local du Châble, et sur le fonctionnement des sections de La Salévienne (Bornes et Paris) par rapport à La Salévienne-mère. Les 34 adhérents présents, masqués et distancés, ont pu apporter quelques précisions appréciables au texte proposé par le conseil d'administration, qui a été validé à l'unanimité.

Lors de l'assemblée ordinaire qui a suivi, le président a présenté le rapport moral de l'association en se louant des activités qu'elle a pu mener en 2019, soit au total 22 réalisations dont 15 conférences, deux visites de cimetière, une visite sur le chemin de fer du Salève, trois

visites pour les journées du petit patrimoine et une sortie en Val de Thônes. L'association s'est également investie dans cinq publications, cela entre les nouveautés, une réédition et une aide à publication. Il a fait l'éloge des progrès enregistrés par la bibliothèque (cf. ci-dessous), du site Internet toujours en progression et il a remercié vivement l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'ensemble de ces activités. Le président a également évoqué les tensions qui avaient eu lieu au sein du conseil d'administration et qui ont donné lieu à un compromis en voie de résolution.

Au niveau financier, malgré un déficit sur l'exercice 2019 d'environ 4 500 €, la trésorerie de l'association reste satisfaisante grâce à ses 12 000 € de réserve. Les deux rapports ont été adoptés par l'assemblée générale, ainsi que le vote pour 2021 d'une cotisation à 40 € et 10 € pour les étudiants et les moins de 20 ans.

L'assemblée générale a reconduit les administrateurs sortants Nadine Cusin, Michel Depraz, Gérard Place, Roland Itié et approuvé la nomination de deux nouveaux administrateurs :

- Jean-Louis Mugnier de Savigny, professeur d'histoire à la retraite,
- Ryck Huboux président de Ké Viva Chaumont, ingénieur du ministère de

l'Écologie (office français de la biodiversité).

La Salévienne des Bornes a désigné Nathalie Debize pour représenter la section au conseil d'administration. Ce fut l'occasion pour le président de remercier Roland Excoffier qui avait été coopté l'an dernier et qui a participé activement à nos conseils.

Concernant les projets 2020 et 2021, pour l'instant les conférences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Votre conseil d'administration s'implique particulièrement sur de nouvelles publications ainsi que dans la gestion de la Bibliothèque. Des équipes travaillent activement sur la réalisation de panneaux sur les églises et sur la situation de la frontière pendant la guerre de 1939-1945, cela en collaboration avec la communauté de communes du Genevois. Une refonte du site

Internet est envisagée. Une équipe se constitue pour recenser les sites archéologiques de la région en relation avec le service archéologique du département. Le projet de lancer un groupe de travail historique pour réaliser un important ouvrage sur la région est envisagé (Voir ci-dessous dans les ouvrages donnés, celui offert par D. Barbero qui se propose pour piloter ce projet). Nous vous en reparlerons.

À l'issue de l'assemblée ordinaire, les membres du Conseil se sont réunis pour élire les membres aux différentes fonctions : président, Claude Mégevand ; vice-président, Pierre Cusin ; trésorière, Leslie Foëx ; trésorière adjointe, Martine Clément ; secrétaire, Nadine Cusin ; commissaire aux comptes, Gérard Place.

C.M.

ACTUALITÉS

Nos excuses

Suite à des circonstances indépendantes de notre volonté, notre dernier *Benon* de juillet a connu quelques incidents lors de son impression. Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour cet avatar !

Les nouveautés du site La Salévienne

Notre webmestre est toujours fidèle à sa tâche et à son poste. Nous ne saurions trop vous recommander de visiter régulièrement notre site qui s'enrichit de jour en jour, grâce à lui.

La page « Mise à jour » vous donne les toutes dernières actualités dans lesquelles nous retrouvons, entre autres, les liens vers les publications toujours pittoresques de Dominique Ernst dans la presse locale. À ne pas manquer :

<https://www.la-salevienne.org/miseAjour.php>

Dans la rubrique « Publications en ligne », deux nouveaux articles d'importance sollicitent notre curiosité.

Le premier va inspirer les amateurs d'histoire et de généalogie et faciliter leurs recherches. Il s'agit du remarquable travail de Claire Hacquard qui a listé les actes du tabellion de Chaumont (1697-1793) concernant les

mariages, testaments et inventaires. Elle a accepté de nous communiquer son inventaire pour notre plus grand intérêt. Et nous ne saurions trop la remercier pour ce travail que nous savons ardu, rébarbatif mais qui se révèle si fonctionnel pour l'exploitation de ces documents. Nous rappelons que le tabellion d'Ancien Régime est en ligne sur le site des Archives départementales.

<https://www.la-salevienne.org/memoires/TabellionChaumont2020.pdf>

D'autre part, les fanas du Salève et de ses locomotives à vapeur seront captivés par l'article de Gérard Lepère, auquel Marie-Claire Bussat-Enevoldsen a apporté sa touche.

Ce document contient un rappel historique sur la ligne ferroviaire, un lien vers le reportage filmé réalisé par « Autrefois Genève », associé à un tableau décrivant chaque séquence, un poème du grand poète savoyard Jean-Vincent Verdonnet présenté par Marie-Claire Bussat-Enevoldsen et une liste d'articles, livres, photos, en lien avec cette ligne de chemin de fer.

La passion de Gérard Lepère, loin de s'épuiser, lui permet de nous ouvrir sans cesse de nouveaux points de vue sur ce train qui en devient mythique. <https://www.la-salevienne.org/memoires/VapeurBossey2020.pdf>

**Exploiter les ressources inédites du Livre d'or
du Buffet de la Gare des Treize-Arbres
(Chemin de fer du Salève)**

Avis aux volontaires !

Récemment, le Livre d'or du Buffet de la Gare des Treize-Arbres a été numérisé.

En 200 pages, on y retrouve la vie de cet hôtel-restaurant au sommet du parcours du chemin de fer du Salève au début du XX^e siècle (1907-1910).

Ce document précieux et unique a recueilli des signatures de visiteurs célèbres, des dessins, des textes, dans une diversité locale, régionale, nationale et internationale. Il témoigne du succès du chemin de fer auprès des voyageurs du monde entier qui visitaient Genève à la Belle Époque — entre progrès technique et essor du tourisme, entre optimisme et désastres à l'horizon.

Le but : étudier ce manuscrit, notamment relever les noms des signataires, leurs origines géographiques, les langues, les préoccupations, les anecdotes... pour en tirer ce qu'il peut nous livrer de la vie du Salève, de l'époque, et des surprises du passé.

L'article réalisé pourra être publié dans un des prochains *Échos saléviens* ou dans notre bulletin *Le Benon*.

Notes :

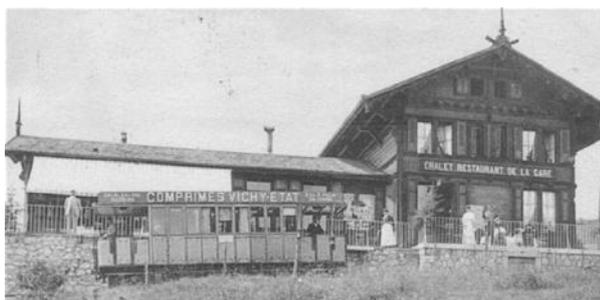
- Un grand merci à Olivier Laval (de la famille genevoise Cramer, liée au Salève), qui a scanné l'intégralité du document.

- Certains messages sont en anglais, en allemand, en russe, ou autre langue. La traduction en ligne peut fournir une aide précieuse, mais une connaissance préalable de quelques langues étrangères serait un plus.

- La très grande qualité du fac-similé permet de faire cette analyse facilement depuis chez soi.

- La Salévienne et ses membres pourront également fournir leur appui pour toute question spécifique ou d'approfondissement éventuel.

Contactez G. Lepère 06 99 62 49 50.



Collection Gérard Lepère.

**Compte-rendu de la randonnée sur les traces
de l'ancien chemin de fer du Salève**



Une balade des plus pittoresques. Cliché G. Lepère.

Le vendredi 10 juillet 2020, trente personnes motivées se sont rassemblées pour la randonnée annuelle sur les traces de l'ancien chemin de fer du Salève.

Cet événement qui réunit chaque année — depuis 2002 — une belle équipe de marcheurs permet de suivre le tracé de la voie ferrée et découvrir les gares et les ponts survivants du XIX^e siècle. Monté en téléphérique, le groupe a rejoint le site de l'ancien phare des Treize-Arbres, au-dessus de la gare terminus de la ligne (1142 m), puis est redescendu jusqu'au Pas-de-l'Échelle en cheminant par Monnetier. Les paysages et panoramas qui se succèdent le long du parcours pédestre rappellent l'intérêt visuel impressionnant qu'offrait en son temps le chemin de fer aux visiteurs. Grâce à des images d'époque, il a été possible de mesurer l'évolution d'une forêt qui aujourd'hui recouvre entièrement certaines zones. Rappelons que les trains ont circulé de 1892 à 1935.

G. Lepère

À la découverte des maisons de Charly

Le village de Charly (Andilly) a beaucoup changé dans le demi-siècle qui vient de s'écouler puisqu'il a été construit 45 bâtiments, beaucoup d'autres ont été rénovés, transformés.

Devant cette évolution, j'ai éprouvé le besoin d'en savoir plus sur les constructions anciennes déjà présentes dans mon enfance.

Grâce à un document manuscrit laissé par Michel Cusin (1933-2010), j'ai démarré quelques recherches dont le résultat est maintenant accessible sur Internet.

Les maisons étudiées, une quarantaine, sont repérées sur une carte par une icône de couleur variant selon les époques de construction (marron pour celles existantes avant 1730, verte pour celle construites en 1730 et 1870, et enfin bleue pour celles bâties de 1870 à 1901).

Cette carte est zoomable et les photos peuvent être agrandies à la **condition d'utiliser le navigateur Chrome.**



*Passionnant voyage dans l'Histoire des maisons de Charly que ce site ! Il ravive en notre mémoire d'anciennes générations avec leurs personnages authentiques, souvent pittoresques. De la pure poésie !
Un visiteur du site.*

Un simple clic sur l'icône donne accès à une fenêtre qui contient quelques vues de la maison et/ou des plans cadastraux. Au-dessous on accède au texte concernant l'histoire de la maison.

Chaque maison s'est vue attribuer un nom, généralement en lien avec un de ses occupants.

J'effectue des mises à jour régulières en fonction des informations nouvelles dont je peux avoir connaissance. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai choisi ce système de carte basé sur Maps, une application de Google.

Ces informations intéresseront surtout ceux qui habitent ou qui ont un lien avec Charly, mais le même type de carte pourrait être établi pour d'autres villages ou hameaux, le travail de mise en ligne ne nécessitant aucune compétence informatique particulière et pouvant être réalisé par plusieurs personnes simultanément depuis n'importe où !

Les sources utilisées sont principalement les archives notariales, mais aussi quelques fois les souvenirs des habitants de Charly.

Tous les internautes peuvent accéder à cette carte interactive en passant par le site :

<https://les-maisons-de-charly-andilly.jimdosite.com/>

Ou encore par le site de La Salévienne dans la rubrique *Patrimoine* :

<https://www.la-salevienne.org/patrimoine.php>

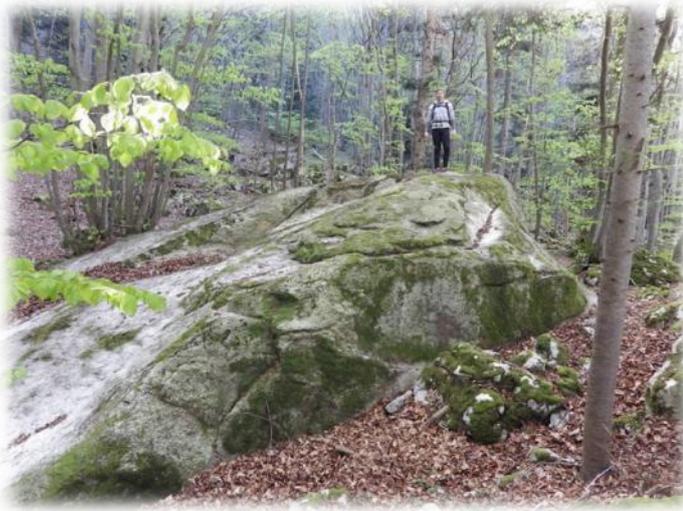
Jean-Louis Sartre

À la recherche des blocs de granit

Pierre Cusin effectue un recensement des granits apportés par les glaciers dans la région du mont de Sion et du Salève et de leur exploitation. S'il centre particulièrement son travail sur les bois de Montailoux et du Rat, sur les communes d'Andilly et Présilly, il fait néanmoins quelques écarts là où se trouvaient les tailleurs et les blocs, comme à Vers, Cernex, Épagny, Dingy, Vulbens, Beaumont et même Monnetier ou Reignier... N'hésitez pas à lui communiquer des informations sur les graniteurs et les usages des granits dans votre petite région.

Michel Brand nous envoie une photo de ce bloc appelé La Plate, situé sur un replat, à mi-pente du Salève, replat qui a également accueilli de très gros blocs de calcaire, suite à l'effondrement de la paroi d'Archamps. B. Reber (pharmacien à Genève) en 1890 donne ses

dimensions dans la « Revue savoissienne » : 13,65 m x 14,70 m, et il évalue son volume à au moins 400 m³ ! Ce bloc est marqué F.



8 août 1720-2020 : tricentenaire du royaume de Savoie-Sardaigne

Le 8 août 1720, les États de Savoie devenaient royaume de Savoie-Sardaigne...

Que de chemin parcouru pour la patrie de nos aïeux, depuis le (presque) mythique Humbert aux Blanches-Mains, sorti des limbes ténébreux de l'histoire en l'an mille. Mais déjà une lumière particulière baignait l'aura de ce comte dont on sait si peu de choses. Il servait l'illustre Hermengarde, reine de Bourgogne aux côtés du dernier roi d'un royaume tant convoité par l'Empire. L'Histoire lui accorde quelque parenté avec cette prestigieuse dame.

La saga des Savoie s'enracinait alors pour plus d'un millénaire, c'est une des plus anciennes dynasties d'Europe.

Vient le temps d'Amédée VIII (1383-1451), dit le Pacifique, autre personnage fabuleux de notre histoire, dont l'empereur Sigismond promeut l'État en duché en 1416. Æneas Sylvius Piccolomini, qui fut son secrétaire et deviendra le futur pape Pie II, le qualifie de « Salomon de son siècle », « reconnaissant chez lui, pour principal souci, outre les intérêts supérieurs de la Savoie, de voir celle-ci servir la cause de la paix en Europe, et contribuer à l'équilibre entre les États, placée comme elle l'est au carrefour de

tant de routes¹. » Il fut nommé pape sous le nom de Félix II.

Les États de Savoie étaient donc devenus un duché louvoyant entre France et Empire pour préserver leur indépendance et accroître leur influence en Europe. Ses dynastes briguaient une couronne royale pour pérenniser cette longue histoire. C'est le 8 août 1720 que Victor-Amédée II de Savoie reçut officiellement le royaume de Sardaigne. Celui-ci fut obtenu en échange de la Sicile que la Savoie avait acquise lors des conférences d'Utrecht, sept ans plus tôt, et dont elle n'avait guère eu le temps de prendre possession.

Face à l'absolutisme monarchique du roi français Louis XIV, les monarques successifs de la Savoie en son royaume², édictèrent des dispositions novatrices. Pour n'en citer que quelques-unes : la mise en œuvre du cadastre (1728-1738) afin de rendre l'impôt équitable ; l'édit instaurant un conseil de commune dans toutes les paroisses qui n'en possèdent pas encore un (1738) ; l'abolition des servitudes (1762-1771) ; l'établissement du statut albertin (1848) : constitution démocratique reconnaissant un droit de pétition. Le marquis d'Argenson, diplomate français du XVIII^e siècle disait de la Savoie et du Piémont : « cette monarchie est de la proportion qu'il faut pour en être bien gouvernée ; aussi le roi Victor l'avait-il aussi bien réglée que put l'être une République ».

Jusqu'en mars 1860, la Savoie envoyait 22 députés dans la proche capitale de Turin, contre 10 aujourd'hui à Paris...

Mais un homme n'est qu'un homme et le roi lui-même n'est qu'un homme. En 1859, le souverain bradait ses sujets et ne les tenait que comme une vulgaire marchandise pour assouvir ses propres ambitions. Pauvres de nous !

Découverte d'une fresque du XV^e siècle

C'est durant la restauration d'une fresque inscrite aux monuments historiques, située sur une façade de l'église de Saint-Paul-en-Chablais, que Sabine Haberer, restauratrice de peintures murales, intriguée par un détail, a découvert à l'intérieur du bâtiment une fresque datant du XV^e siècle.

¹ La maison de Savoie en trois tomes, par Marie-José de Belgique (1906-2001), reine d'Italie.

² Qui comprenait également en sus de la Sardaigne la principauté de Piémont, le duché du Val d'Aoste, le comté de Nice, les marquisats de Montferrat et de Saluces.

En éliminant plusieurs couches de peinture, elle a mis à jour une scène peinte représentant le couronnement de la Vierge. Cette fresque très ouvragée est exceptionnelle ; la restauratrice attribuerait cette œuvre à un atelier prestigieux de l'époque, peut-être l'atelier de l'artiste Piémontais Giacomo Jaquerio, qui a souvent travaillé pour Amédée VIII de Savoie.

Une découverte majeure pour l'art en Savoie !



Un nouveau benon pour notre conservatoire

Merci à Jean-Bernard Rochy de Cernex, qui a fait don d'un benon à Gérard Lepère, qui lui-même s'est empressé de le remettre à La Salévienne afin qu'il figure en bonne place dans notre conservatoire d'objets patrimoniaux.



Ce benon mesure 40 cm de diamètre pour 26 cm de hauteur. Il est percé et bouché avec un

³ *Le seigle et la ronce, un artisanat huit fois millénaire.* Pierre Martel. 1978.

cône de bois, coincé avec bout de toile (d'origine !).

De coutume, en hiver, dans chaque ferme, on faisait les paniers, les corbillons, les hottes, tout ce dont on pouvait avoir besoin aux fins de porter. C'était selon la matière dont on disposait et que l'on avait récoltée à l'avance. C'est surtout avec du noisetier que l'on montait l'armature. Ensuite on tressait soit des branches des saules, surtout les têtards, soit de l'osier ou de la ouable (clématite sauvage).

On fabriquait également à partir de l'antique technique de la vannerie spiralée, des benons (paniers pour faire lever le pain, pour récupérer des essaims d'abeilles, etc.), comme celui dont nous a fait don Jean-Bernard Rochy.

On utilisait :

« Deux pauvres qui font un mariage de riches : le seigle et la ronce. De ce mariage ont résulté des quantités de bienfaits pour l'humanité sous la forme d'ustensiles usuels de première nécessité, de tous modèles et de tous formats. Et c'est l'un des plus anciens mariages connus, puisqu'il était déjà consommé il y a 8 000 ans, bien avant celui de la terre et du feu [poterie] et celui du cuivre et de l'étain [bronze]³. »

La paille de seigle doit être coupée à la main, à la faucille ou à la faux afin de ne pas être brisée, quand la paille est encore verte, l'épi formé, mais avant que le grain ne le soit.

Les ronces refendues servent à fabriquer les liens. Elles doivent être d'un diamètre suffisant. Seule la partie la plus proche du sol, la plus belle, est conservée.

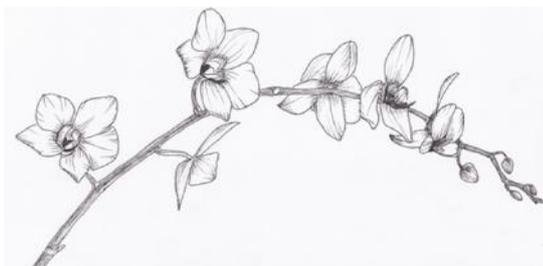
Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les ruches elles-mêmes étaient faites avec ces matériaux, elles affectaient les formes les plus diverses. Les benons ont surtout servi à récupérer des essaims sauvages ou échappés d'une ruche. Lorsqu'on entendait le bruit très spécifique de ces essaims en vol, quelqu'un donnait l'alerte et aussitôt toute la famille se mettait à taper bruyamment sur des casseroles, imitant le vacarme d'un orage, pour l'obliger à se poser. Là, l'apiculteur délicatement pouvait le récupérer.

Cette coutume de faire du bruit remonterait à une très haute antiquité... et au droit romain. Ce droit avait prévu que, lorsqu'un essaim sortait d'une ruche, le

propriétaire avait un droit de suite. Il pouvait pénétrer sur des terrains appartenant à des tiers pour récupérer son essaim. Pour bien prouver qu'il poursuivait son essaim à lui, le propriétaire faisait du bruit en tapant sur un objet métallique.

Nouveaux adhérents – Carnet

Éric Bouchet à Reignier
 Laurence Jocaille à Valleiry
 Silvère Ladoué à Chatillon
 Thierry Loron (ANACR Annemasse) à Genève
 Claire Lise Sheeler à Genève
 Évelyne Spaeter à Minzier
 Armand Vesin à Issy-les-Moulineaux



Bienvenue chez vous !

† Après une longue vie de 98 ans, **François Mégevand**, papa de Claude, notre président et de Martine, notre bibliothécaire, s'en est allé tranquillement...

Nous nous associons au deuil de nos deux compagnons saléviens et présentons toutes nos condoléances à leur famille.

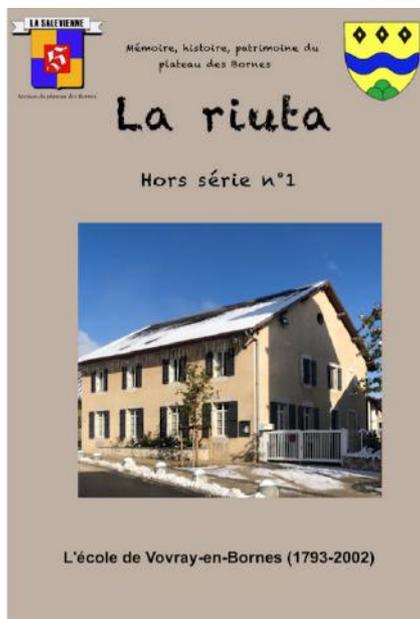
« *L'homme de la terre garde un coin de rêve dans le ciel !* »

† La Salévienne tient à témoigner toute sa sympathie à l'égard de Danielle Décrouez, notre adhérente, présidente de l'association de la Grande Maison à Contamine-sur-Arve, pour la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de son ami, **Michel Bulteau**.

LA SALÉVIENNE DES BORNES

La riuta, kesaco ?

Une *riuta* est un nom patois, un nom que les rares locuteurs qui restent sont *bon'ézé* de pouvoir employer *Na riuta*, à défaut de trouver l'équivalent en français. La suite de l'explication de ce nom donnée par Roland Excoffier, vous la trouverez sur notre site : <https://www.auxbornesdutempspasse.com>



Certes, ce site n'est pas terminé mais le sera-t-il un jour ? Avec toutes les connaissances que nous avons et toutes celles qui nous restent à découvrir, de belles nuits banches se profilent pour l'enrichir jour après jour.

Toutefois, vous pouvez commencer à naviguer et vous laisser entraîner sur les flots de l'histoire du plateau des Bornes.

Les Échos saléviens et le Benon ont consacré quelques articles à cette région du Genevois, un peu oubliée



par tous et trop souvent raillée par ceux d'en bas. Les derniers articles écrits par la section étaient soit trop longs pour un Benon, soit trop locaux, trop ciblés pour un Écho, alors il fallait trouver une alternative, *na riuta*. Comme le dit Roland, *Na riuta*, c'est toujours un défi aux lois mécaniques des nantis. Elle est faite avec les moyens du bord. C'est un symbole de sobriété et de débrouillardise. Elle nous représente si bien cette *riuta*... c'était une évidence, elle allait devenir le lien entre vous et nous. Mais *la riuta* était réservée au foyer rural d'Arbusigny. De cette simple *riuta*, nous avons décidé de faire des numéros hors-séries gérés entièrement par La Salévienne. Le premier sur l'école de Vovray est sorti l'année dernière, suivi du deuxième sur l'école des sœurs du Sappey en septembre 2020. Bien sûr, d'autres numéros suivront...

La riuta est en vente :

- Au foyer rural d'Arbusigny
- À La Salévienne
- À l'épicerie d'Arbusigny

Prix allégé, facile à lire, cette revue possède toutes les qualités pour vous faire passer un bon moment d'évasion. Transportez-vous dans le temps, dans l'espace en lisant ces petites revues.

Nathalie Debize
Responsable de la section des Bornes



BIBLIOTHÈQUE

Nos bénévoles de l'équipe n'ont guère le temps de chômer, le fonds de la bibliothèque augmente sans cesse, comme vous pouvez le constater tout au long des Benons. Les enregistrements se poursuivent sous la houlette d'Anne-Marie Beaugendre qui pilote également la qualité de la base pour l'ensemble des sociétés savantes de Savoie, cela grâce à son expertise professionnelle. Elle est secondée efficacement par Danielle Roset et une nouvelle recrue pour ce travail, M. Jean-François Delias.

Au total, la base de l'Union comprend en 2020, 69 908 références dont 10 691 pour La Salévienne soit 15 % des références totales du CASSS. (17 associations alimentent le CASSS, seule l'Académie florimontane a enregistré plus d'ouvrages que La Salévienne !) Dont 4 098 livres, 5 236 périodiques, 643 brochures, 398 CD, essentiellement les cadastres sardes, traités par Dominique Barbero. Voilà pour les principaux chiffres. Nous devons ces principales données à Jean-Louis Sartre qui est très impliqué dans le fonctionnement du Catalogue des Sociétés savantes (CASSS).

Pour la première fois, il a pu extraire notre catalogue particulier que vous pouvez – heureuse nouvelle – consulter sur notre site à l'adresse :

<http://www.la-salevienne.org/bibliotheque.php>

Martine Clément et Arlette Cusin s'occupent diligemment des tâches de couverture des livres, de classement dans les rayons, ce qui nécessite parfois des déménagements éprouvants. Elles se chargent également de la préparation des ouvrages en vue de la saisie informatique pour simplifier le travail. Elles assurent également la responsabilité du prêt des ouvrages.

De nombreux dons enrichissent régulièrement nos rayons, comme vous pouvez le constater ci-dessous. Nous en sommes très reconnaissants aux donateurs car ils contribuent à la diversité du fonds et des ressources pour les lecteurs et les chercheurs.

Notre local actuel est à saturation... le besoin de déménager se fait pressant. Nous pensons pouvoir emménager fin 2021 dans les nouveaux locaux gracieusement mis à notre disposition par la municipalité d'Andilly.

Dons

ANNE-MARIE SARTRE-BEAUGENDRE :

- **André Payot, Résistant et chef de réseau (1939-1945), Chamonix — Mont-Blanc** par Jean-Luc de Uffredi, 203 p., 2019.
- **Découverte d'un édifice public sur le site gallo-romain de Boutae (Les Fins - Annecy)** par Pierre Broise, tiré à part de Latomus, revue d'études latines, tome XXVII, fasc.1, 1968, 11 p.
- **L'officiel municipal**, guide de l'administré, ville d'Annecy, 1960, centenaire du rattachement de la Savoie à La France, 168 p.
- **Le canard des Dronières**, revue des pêcheurs des Dronières, 2020.

DOMINIQUE BARBERO:

- **1000 ans d'histoire en Cœur de Savoie** par l'Association de l'Histoire en Cœur de Savoie, 2020, 1207 p., 4,9 kg. *Cet ouvrage, richement illustré, est le quatrième volume qui retrace l'histoire d'une région savoyarde, en l'occurrence celle de Montmélian. Après une partie qui évoque l'ensemble du territoire, les historiens du cru ont écrit une chronologie des principaux événements locaux pour chacune des communes du territoire. Un possible projet à mettre en route pour notre propre territoire, selon les réflexions de notre assemblée générale. À suivre...*

AGATHE GAILLARD — KÉ VIVA CHAUMONT :

- **Revue de Savoie** : 8 volumes de la fin des années 1950 et début 1960.

RYCK HUBOUX :

- **Caractéristiques des styles** par Robert Ducher, 1944, 186 p.
- **La France : géographie touristique en 2 volumes**, 543 p. et 584 p., 1952.
- **La France illustrée de Malte-Brun**. Atlas de cartes de tous les départements français et colonies. Sans date.
- **Le petit français illustré : journal des écoliers et des écolières**, 1890, 574 p.
- **Histoire de France** (cours élémentaire classe de 8^e et 9^e), 1938, 219 p.

AMANDINE CUNIN :

- **Une ville collectionne : 1950-1990**, fonds municipal de décoration de Genève, 1992, 381 p.
- **Guide du musée suisse de l'habitat rural**, Ballenberg.
- **Le soleil était éteint** par Matylda Hagmajer, roman. 1816. *Une jeune paysanne savoyarde rêvant d'ascension sociale rejoint Genève...* 2019, 301 p.
- **Dominique Poncet ou la noblesse de défendre**, 2006, 221 p.
- **Les Alpes !** Revue du Club alpin suisse, 6 numéros de la revue de décembre 2019 à mai 2020.
- **Animaux d'art et d'histoire : bestiaire des collections genevoises**, Musée d'Art et d'Histoire, 2000, 267 p.
- **Le Général Guisan** par Édouard Chapuisat, 1949, 176 p.
- **La Suisse c'est foutu ? une espèce à part** par Claude Mossé, 2003, 357 p.
- **Musées de Suisse** par Niklaus Flüeler, 1988, 190 p.
- **Bellegarde de A à Z** par Maurice Brocard, 2000, 319 p.
- **OSR premier siècle 1919-2018** : Nouvelles (Orchestre de la Suisse Romande), 242 p., 2018.
- **Une femme de Samoëns : Marie-Louise Cognacq-Jay**, 1988, 80 p.
- **Le Brécaillon**, bulletin de l'association du musée militaire genevois, n° 38, mai 2018, 102 p.
- **Louis Guiguer et le château de Prangins** par Solange Michon, 1994, 30 p.
- **Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**, 1999, 133 p.

ALTER'ALPA TOURISME :

- **Insolite en Savoie Mont-Blanc**, catalogue des sites et activités du Pays de Cruseilles et de Fier et Usses, 89 p.

ARLETTE CUSIN :

- **Le Fléau de Dieu** par Damien Tracqui, roman historique en Savoie au temps des Sarrasins, 1997, 255 p.

NADINE CUSIN :

- ***Histoire de Savoie*** n° 6, mars 2020, avec un long article sur le baignon d'Aiton.

MICHEL DURAND :

- ***Cercle généalogique des PTT*** : 47 numéros de cette revue généalogique.

MME BONNET :

Un ensemble d'archives :

- Acte de Victor Emmanuel nommant Claude Joseph Desjacques châtelain de Boège, Burdignin, Saint-André et Le Villards en 1815 lors du rétablissement des châtelainies.
- Un acte de 1826 de Charles Albert en italien nommant Claude Joseph Desjacques, secrétaire du mandement de Reignier.
- Idem le nommant en 1830 secrétaire du mandement d'Annemasse avec cachet sec.
- Acte à l'entête de Charles Albert nommant Joseph Antoine Desjacques substitut secrétaire du tribunal de préfecture.
- Une reconnaissance de dettes du curé de Thairy, le Rd Desjacques envers Amé Piccolet, chirurgien & apothicaire juré de Turin, habitant Saint-Julien (entre 1784 et 1790).
- Un autre acte de 1769.
- Un acte d'entrée en religion de Claudine Mélanie Desjacques au couvent des sœurs de Saint-Joseph d'Annecy du 8 mai 1840.
- Acte d'engagement de Frédéric Desjacques dans le 75^e régiment d'infanterie en 1888.
- Plusieurs photos de militaires du 75^e régiment d'infanterie.
- Une quittance pour Claude Joseph Desjacques par le couvent de Saint-Joseph d'Annecy de 1855.
- Un acte à l'en-tête de Victor Emmanuel II du 26 juillet 1856 concernant Desjacques Claude.
- Diplôme de licencié en droit de Frédéric Joseph Henri Desjacques obtenu le 24 juillet 1883, signé Jules Ferry.
- Diplôme de chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur pour Frédéric Desjacques « président des caisses régionales et départementale de la Haute-Savoie (1919).
- Un cahier d'école de 1901 de Robert Desjacques de l'école de Saint-Julien.
- Panthéon de la Légion d'honneur pour Jules Challier, né à Annecy en 1838, maire de Chambéry à la fin du XIX^e, père de Mme Camille Desjacques.
- Un hommage à Léon Desjacques, signé François Mitterrand, en reconnaissance des services rendus à la France au cours de la guerre de 1914-1918 (année 1988).

KE VIVA CHAUMONT DE RYCK HUBOUX :

- ***L'ancienne église de Collonge (Bellerive)*** par Charles Bonnet, 70 p.
- ***La légende des gorges du Fier*** par Léandre Vaillat avec dessins d'André Jacques, 27 p.
- ***Maurice et la légion thébéenne*** par J. Bernard de Montmélian, tome second, 1888, 411 p.
- ***Le tour de France médiéval*** par Georges et Régine Pernoud, 1982, 448 p. (*un passage concerne la Savoie*).
- ***Les chasseurs de la préhistoire*** par A. Leroi-Gourhan, 1988, 148 p.
- ***Histoire de la civilisation au Moyen Âge et dans les temps modernes*** par Ch. Seignobos (*dont un passage sur le royaume sarde*), 575 p.
- ***Les dieux de la Gaule*** par Paul-Marie Duval, 1993, 169 p.
- ***Les mythes celtes : la déesse blanche*** par Robert Graves, 1989, 582 p.
- ***L'Italie illustrée*** par P. Jousset (*dont des passages sur les États de Savoie et le Val d'Aoste*), 370 p., vers 1900.
- ***L'Allemagne contemporaine illustrée*** par Pierre Jousset, 279 p., vers 1900.

M. TISSOT :

- ***De Chamonix à Sotchi : un siècle d'olympisme en hiver*** par Éric Monnin, 2103, 223 p.

DOMINIQUE BOUVERAT :

- **Genève 1816 : une idée, un canton** par l'Association pour l'étude de l'histoire régionale, 2016, 205 p. À signaler un article sur les conséquences climatiques de l'éruption du volcan *Tampora* en 1816 et la famine qu'il a engendrée.
- **Les réfugiés en Valais : 1939-1945** par la société d'histoire du Valais romand, le Musée de Bagnes et la médiathèque du Valais, 2005, 199 p.

MADELEINE BONNET :

- Deux reproductions d'une gravure à l'eau forte des années 1780 et 1781, l'une intitulée : Première vue des environs du lac Léman du côté du midi prise de la demeure de M. C. Bonnet à Genthod (*avec une vue sur l'ensemble du Salève*) ; l'autre : Seconde vue du lac Léman, côté du Nord.
- Une gravure de Pierre Cottin (1823-1826) peinte par S. Deroche représentant une femme avec un bidon.

MADY MEGEVAND :

- Un grand tableau de Saint-François de Sales

MME JOUCLARD :

- Un grand tableau de Charles-Albert de Carignan, futur roi de Sardaigne.

Échanges

- **Association des Amis de Montmélian et de ses environs**, bulletin 104, juin 2020, 32 p. *Notons un article sur le pont Victor-Emmanuel, probablement le plus vieux pont de fer en France et peut-être d'Europe qui mériterait d'être classé et sauvegardé.*
- **La presse en Tarentaise 1848-1939** par Chantal et Gilbert Maistre, Cahier du Vieux Conflans n° 181, 2020, 104 p.
- **Ecclesia Pulchra : La cattedrale di Aosta e le committenze librerie nel Medioevo** par Sandra Barberi et Luca Jaccod, 2019, 306 p., académie de Saint-Anselme.
- **Connaître : Histoire et mémoire du canton de la Motte-Servolex**, n° 60, janvier 2020, 60 p. *À noter en particulier un article sur Thomas II de Savoie et sur René Anxionnaz, inventeur du moteur à réaction.*

Abonnement

- à la revue **Passé Simple**, mensuel romand d'histoire et d'archéologie : des n° 49 à 56. *À noter des articles sur le droit de vote des Genevoises, les Fribourgeois morts pour la France, Charlemagne protecteur du Valais, la toponymie (forêt, fourches), un diplomate allemand antinazi à Genève, l'expérience corporative à Genève...*

CARNETS D'HISTOIRE

Brèves du Cucu

Pour ceux qui ne connaîtraient pas, le Cucu est le sobriquet du journal *Le Cultivateur Savoyard*, édité à Saint-Julien, dont la parution s'est étalée de 1877 à 1963.

Si de nos jours nous pouvons pester contre certains cyclistes qui nous bousculent sur les trottoirs, pendant que d'autres ne respectent pas le Code de la route, sans oublier les trottinettes électriques qui nous surprennent sur un passage clouté, le fait n'est pas nouveau.

Déjà en 1897, dans le *Cultivateur Savoyard*, Monsieur Thiery, un instituteur de Vovray-en-Bornes relevait le sans gêne de quelques cyclistes,

il demandait : « aux « vélocemen » (sic) lorsqu'ils traversent les localités de modérer leur allure et de prendre de grandes précautions de bons sens pour éviter les accidents qui se produisent trop souvent. Il conseille aux cyclistes « de faire un peu moins de parade dans l'intérieur des villages. Si l'orgueil n'est pas satisfait, au moins la sécurité de chacun y gagnera, c'est l'essentiel. »

Cent trente ans après, cela n'a pas changé et ce n'était pas mieux avant.

On relève dans le *Cultivateur Savoyard* de juin 1925 que nos voisins suisses, si respectueux des règlements sur leur propre territoire, le sont moins lorsqu'ils ont franchi la frontière.

L'article signale que de tous côtés, on déplore la désinvolture des automobilistes suisses qui envahissent la Savoie chaque dimanche. Ces messieurs parcourent à toute allure nos routes sans aucun souci des arrêtés. Oubliant qu'ils sont nos hôtes, ils n'hésitent pas à bousculer piétons, cyclistes et voitures, mettant volontiers tous les gaz quand ils ont commis quelque délit. Le journaliste du *Cultivateur* « engage nos compatriotes à signaler aux journaux locaux les excès de ces chauffards et le numéro des leurs autos ». De mauvaises langues sans doute font état que ce procédé est déjà bien utilisé à Genève lorsqu'un individu enfreint le règlement du canton.

En mai 1933, on trouve dans la *Tribune de Genève*, « un billet d'humour » qui signale à ses lecteurs qu'en venant à Saint-Julien, « ils trouveront des masques à gaz dans les hôtels, et une sirène annoncera les moments où il leur sera possible de traverser la ville ».

Il faut savoir que, grâce à Fernand David, Saint-Julien avait été classé station climatique. Ce classement entraînant pour la commune plus de dépenses que de recettes, le conseil municipal avait alors demandé de rayer Saint-Julien de la liste des stations climatiques, en ayant précédemment autorisé la construction d'une porcherie au centre-ville, emplacement aujourd'hui occupé par le bâtiment abritant des installations téléphoniques, avenue Louis Armand.

En 1879, les maires du canton demandent au Préfet « de prendre par tous les moyens légaux en son pouvoir des mesures pour empêcher la mendicité abusive ». Il importe d'empêcher les enfants de courir après les diligences, de pareils faits étant de nature à donner sur le pays aux nombreux étrangers une idée aussi fautive que préjudiciable.

Dans sa séance du 8 août 1886, le conseil municipal signale le nombre toujours croissant de mendiants, saltimbanques et vagabonds de toutes nationalités, refoulés par la police genevoise, se répandant par groupe dans les communes de l'arrondissement ; il appelle attention et vigilance. Sollicité par les maires du canton qui lui demandent de prendre des mesures pour remédier

à ces déplacements, Fernand David fera voter une loi en 1912 qui instaurera le carnet de voyage des personnes non sédentaires. En témoigne son intervention lors de la séance d'octobre 1907, faisant suite à un incident survenu à la frontière suisse où des nomades avaient été refoulés vers la France.

Dès 1950, on trouve dans *Le Cultivateur Savoyard*, hebdomadaire paraissant le jeudi, la rubrique du flâneur zonien, rubrique alimentée par les articles de Géo-Bis, alias Georges Boymond libraire, propriétaire avec Georges Duparc, imprimeur, et son épouse Marguerite très connue sous le surnom de « Guiguite ».

Il croque avec humeur, humour, les événements, et les personnages de la commune.

En voici un sur les « niauds », tel que paru en 1958 :

« À propos de poules !

L'autre jour, vers le café Janin, l'un de nos concitoyens rencontra une avisée commerçante de la ville !

- *Vous n'auriez pas par hasard des « niauds », vous qui vendez un peu de tout, lui dit-il !*
- *Des niauds ? Connais pas ?*
- *Comment, connais pas ! V'savez pas c'qu'est les niauds, ces espèces d'œufs en plâtre ou porcelaine qu'on laisse aux poules pour qu'elles restent au nid ?*
- *Des niauds ! des niauds ! Jamais vu ! J'ai pas d'niauds ! Pourquoi vous voulez des niauds ?*
- *Oh ! C'est pas moi ! C'est monsieur le Maire qui en cherche un bon paquet et qui voudrait faire une grosse commande ! C'est certainement une affaire !*
- *Pourquoi monsieur le Maire ? Qu'est-ce qu'il veut faire avec ces niauds ?*
- *C'est pour les mettre dans les nids de poule de l'Avenue de la Gare !... Faut bien qu'ils servent à quelque chose ! »*

Conversation certifiée authentique !

Signé Géo-Bis 1958.

Propos relevés par Michel Durand



Géo-Bis, chroniqueur du Cultivateur Savoyard. Collection D.M.

Que le lac d'Annecy aurait pu alimenter Lyon en eau ?

En 1886, l'ingénieur Deligny présente à la ville de Lyon un projet d'alimentation en eau à partir du lac d'Annecy ! Partant du constat que le lac se situe à une altitude de 451 m au-dessus du niveau de la mer, il sera possible d'emmener les eaux sur les hauteurs de Rillieux aux altitudes de 185 m à 290 m. Ce premier projet, prévu en 3 ans, prévoyait d'alimenter Lyon par 500 000 à 600 000 m³ par jour.

Malgré la grande confiance de l'ingénieur aux capacités du lac à se régénérer par 5,25 m³/seconde, il étudie les dérivations du Fier et de l'Arly pour garantir l'alimentation du lac. Le Fier serait dérivé à partir de son confluent avec la Filière. Les deux cours d'eau seraient captés au moyen de barrages à déversoir. La dérivation suivrait à flanc de coteau la rive gauche du Fier jusqu'au chemin de fer d'Annemasse, sous lequel elle passerait. Elle contournerait ensuite le coteau par Brogny en passant par Novel, jusqu'au lac à sa pointe Nord-Est... À partir de ce point, la dérivation suivra le bord du lac jusqu'à Menthon-Saint-Bernard afin d'éloigner son débouché du point de prise d'eau. Soit une dérivation de 14 km ! Pour l'Arly, affluent de l'Isère, l'ingénieur propose d'ériger un barrage construit entre les deux ponts de la route de Grenoble sur l'Arly, à 3 km en avant de la jonction de cette route avec celle d'Annecy, auprès du village des Fontaines, à 520 m d'altitude, de manière à arriver au point de partage des eaux à Faverges. Au passage, le canal récupère les eaux des nants de Outrechaise, du Cruet à Marlens et de la Chaise à Saint-Ferréol ; au final un canal de 16,7 km pour rejoindre *l'eau morte* qui se jette dans le lac. La prise d'eau se ferait vers l'avenue d'Albigny, se dirigeant vers Motz où le canal traversera le Rhône par un siphon. Ensuite il se dirigerait vers Culoz, Virieu, le col de Tenay, Saint-Rambert, passerait la rivière de l'Ain par un nouveau siphon, avant de se porter au sud de Chalamont et ensuite s'orienter vers Rieux en passant par Sainte-Croix, soit un aqueduc de 136 km !

Le projet ne fut pas retenu par la ville de Lyon. Même remanié sans plus de succès par Victor Granetier qui proposait la déviation du Borne vers le lac, alors qu'il est un affluent de l'Arve ! Cent trente-quatre ans plus tard, on peut remercier les

Lyonnais de ne pas avoir accepté un tel projet qui aurait eu des conséquences écologiques importantes.

Encore plus fou : un projet d'alimentation de Paris à partir des eaux du Léman !

L'ingénieur Paul Duvillard, chef du service des travaux hydrauliques du Creusot, propose un projet pour amener l'eau du Léman à Paris – 1 650 000 m³ par jour — pour améliorer l'hygiène de la ville. La prise d'eau se ferait dans le petit lac du côté de Veigy-Foncenex, l'aqueduc souterrain passerait au sud de Saint-Julien, traverserait le Rhône à Cologny, et continuerait en direction de Nantua, puis au sud de Bourg et de Mâcon. Puis il poursuivrait en direction de Charolles, de Clamecy en passant au sud de Fontainebleau avant d'arriver à Paris... après 507 km ! Pas de limite pour nos ingénieurs du XIX^e siècle.

Source : *Histoires d'eaux, d'audacieux projets*. Archives municipales d'Annecy. 2012.

Relevé par Claude Mégevand

Savez-vous que c'est à cause d'un certain confinement, qu'en 1816 Mary Shelley et Lord Byron, reclus dans leur villa au bord du lac Léman, eurent le loisir de créer deux chefs d'œuvre littéraires : « Frankenstein » et le poème « Ténèbres ». En effet, 1816 fut une année sans été :

- en juin : 25 jours de ciel couvert ou très nuageux et 5 jours de beau temps,
- en juillet : 10 jours de pluie, 18 jours de ciel couvert ou très nuageux et 3 jours de beau temps,
- en août : 6 jours de pluie, 20 jours de ciel couvert ou très nuageux et 5 jours de beau temps.

Cela était dû à la terrible éruption du volcan Tambora (Indonésie) en avril 1815 qui bouleversa la météo de la planète. Éruption si puissante qu'elle a créé dans la basse stratosphère (25 km d'altitude environ) un véritable écran de sulfate, qui accroît l'opacité de la haute atmosphère au rayonnement solaire. Ce phénomène est susceptible de refroidir le climat d'une grande partie de la planète pendant 1 à 3 ans.

Ainsi Byron pouvait écrire :

« *L'astre brillant du jour était éteint ; les étoiles, désormais sans lumière, erraient à l'aventure dans les ténèbres de l'espace éternel ; et la terre refroidie roulait, obscure et noire, dans une atmosphère sans lune...* »

Savez-vous comment ?

Traduire en mètres la taille de vos aïeux lorsqu'elle est donnée en once du Piémont dans les documents d'époque ?

C'est fort simple, il suffit de connaître la valeur métrique du pied Liprand.

Mais encore faut-il savoir ce qu'est le pied Liprand ? En voici l'origine :

La coudée correspondant au pied royal carolingien a joué un rôle prédominant dans l'Italie du Nord sous le nom de pied Liprand ; elle a dû ce nom, attesté dès le X^e siècle, au fait que l'étalon en avait été fixé sur le tombeau du roi Lombard Liutprand dans l'église San Pietro in Ciel d'oro de Pavie.

Le pied Liprand, dont la valeur métrique, bornée à 4 décimales, est de 0,5138 m, se divise en 12 onces, l'once en 12 points, et le point en 12 atomes. (Ainsi le pied liprand contient 144 points, ou 1728 atomes. Il vaut, en pied de Savoie, 1 pied 6 pouces 2 lignes ; et le pied de Savoie équivaut à 7 onces 11 points et un peu moins de 2 atomes du pied liprand⁴).

Tout est dit là : 1 pied = 0,5138 m, se divise en 12 onces donc l'once vaut 0,0428 m. Une simple multiplication !

Les dictons de l'automne

Voici septembre qui nous annonce la symphonie des vendanges. Déjà le soir tombe plus tôt et les lumières éclairent plus longtemps la table familiale ; un dicton nous l'affirme au premier jour du mois :

À la saint Leu

La lampe au « cleu » ! (au clou)

Le premier mois d'automne a beaucoup d'analogie avec le dernier mois de printemps. Ce qui fait dire :

Septembre est le mai d'automne.

Il est quelquefois très pluvieux, quelquefois d'une grande sécheresse. Le laboureur ne le sait que trop et exprime ainsi sa crainte, pensant aux semailles prochaines :

**Septembre emporte les ponts
Ou tarit les « fonts » (les fontaines).**

Aux premiers froids, les hirondelles s'assemblent et se concertent pour le long voyage. D'ordinaire,

**Du premier au huit
L'hirondelle fuit.**

Parfois les émigrantes s'attardent davantage et cela fait prévoir une douceur exceptionnelle de l'automne :

**Si l'hirondelle voit saint Michel (le 29)
L'hiver ne vient qu'à Noël.**

Les vendanges s'apprêtent. Bientôt elles battront leur plein. Rires, menus propos, bruit des sécateurs, senteurs des raisins qu'on foule, costumes clairs des jeunes filles parmi les feuilles vertes et les fruits bruns : tout le cortège habituel n'attend que le signal du maître pour s'ébranler. Vigneron, surveillance... tes osiers :

**Si l'osier fleurit
Le raisin mûrit.**

Dès le 8, penche-toi sur les ceps :

**La grappe à la Nativité
Commence sa maturité.**

Et même en année précoce,

**À Notre-Dame de septembre,
Le raisin est bon à prendre.**

De toute façon, même si la saison est en retard, il faudra bien vendanger. Voici la dernière limite :

**Entre saint Michel et saint François
(du 29 septembre au 4 octobre)
Prends ta vendange telle qu'elle est.**

Quelques observations encore, au cours du mois : le 7 :

**À la saint Cloud, sème ton blé,
Ce jour-là vaut du fumier.**

Le 14 :

**Qui n'a pas semé à la Croix
Pour un grain doit en remettre trois.
À la sainte Croix
Cueille poires et noix.**

Le 22 :

**Sème tes pois à la saint Maurice,
Tu en auras à ton caprice.**

Le 29 :

À la saint Michel

⁴

<https://savoie/savoue/savoy.com/wp/content/upload/s/2016/04/Poids/et/mesures/de/savoie.pdf>

On cueille tous les fruits.

Comme toujours, la pluie est matière à de nombreux dictons. En voici quelques-uns :

**Saint Lambert pluvieux (le 17)
Neuf jours dangereux.**

Certains renforcent ainsi :

« ... douze jours dangereux ».

**Quand il pleut à la saint Mathieu (le 21)
Fais coucher tes vaches et tes bœufs.**

Mais, pourquoi donc ?...

Un 29 pluvieux est excellent :

**Pluie de saint Michel
Ne demeure au ciel.**

**Pluie de saint Michel sans orage,
D'un hiver clément est le présage.**

Heureux présage car le charbon se fait rare !

**Quand octobre prend sa fin,
La Toussaint est au matin,**

Avons-nous murmuré au coin du feu, pendant que se mourait le dernier soir d'octobre. Cette fête si chère à l'âme populaire, c'est tout novembre ! Et novembre, c'est la Toussaint !

**À la Toussaint
Le froid revient.**

Mais cette porte largement ouverte, par où pénètre la mauvaise saison, laisse en même temps entrer l'espoir des résurrections prochaines : la vie demeure, éternelle. Et les paysans le sentent bien lorsqu'ils disent :

**À la Toussaint, les blés semés,
Les fruits serrés.**

Quelle belle confiance ! des « fruits serrés » pour passer l'hiver, pendant que, sous la glèbe où germent les « blés semés », s'accomplit l'immense gestation des moissons futures !

Certains pensent que les semailles devraient être terminées au début du mois :

**La Toussaint venue,
Plus de charrue.**

Cependant, mieux vaut tard que jamais : jusqu'au 23, le blé se sème :

**Passé la saint Clément,
Ne sème plus froment.**

Et même jusqu'au 27, extrême limite :

**À la saint Giffrey,
Semailles sont terminées.**

Après la Toussaint, le 11 novembre est la date la plus remarquable du mois. Elle donne naissance à de nombreux dictons. Dès ce moment, le vin nouveau est bon à boire :

**À la saint Martin,
Goûte ton vin.**

**À la saint Martin, bois le bon vin
Et laisse l'eau pour le moulin.**

C'est aussi l'époque des « exécutions » familiales :

**Pour la saint Martin
Tue ton porc fin.**

Voilà un dicton à ne pas crier trop fort par ces temps de restrictions : nos ancêtres n'avaient point inventé les tickets de matières grasses !

Le 22, les jardiniers disent :

**Pour la saint Cécile,
Chaque fève en fait mille.**

Qui aurait cru que saint Cécile se désintéressât des musiciens pour patronner le prosaïque jardinage ?

Et voici le dicton connu :

**À la saint Catherine
Tout bois prend racine.**

Voyons un peu le temps au cours du mois. Nous avons déjà dit :

**À la Toussaint
Le froid revient.**

Ce ne sont que les premiers présages de l'hiver. Et saint Martin nous réserve quelques jours d'un été plus doux, mais trop court. Qu'on ne s'y laisse pas prendre ! Le blanc voyageur n'est plus très loin :

**À la saint Martin
L'hiver est en chemin.**

Tout le mois, qu'il pleuve ou qu'il vente, il ne faut pas s'en plaindre :

**De la Toussaint à l'Avent,
Jamais trop de pluie ou de vent.**

Un peu de tonnerre ? Heureux présage !

**En novembre, s'il tonne,
L'année sera bonne.**

**Quand en novembre il a tonné,
L'hiver est avorté.**

... L'hiver ! Plus ou moins froid, plus ou moins doux, il avance à grands pas. Déjà « en chemin » pour la saint Martin, le voici qui frappe à la porte au dernier jour du mois :

**À la saint André,
L'hiver est prêt.**

Qu'importe ! La confiance reste.

**Terre retournée et blé semé,
La neige peut tomber.**

Plein de sagesse, le paysan attendra patiemment les fruits de son labeur. Il va goûter la quiétude des veillées familiales où l'intimité se resserre, le devoir accompli, la tâche faite.

Relevé par Claude Mégevand sur l'Agriculteur du Sud-Est de 1943.

Naître Savoyard et avoir 20 ans en 1860

C'était la classe 1839⁵. Tous ces jeunes étaient nés cette année-là ; ils étaient savoyards. Normalement ils auraient dû être appelés pour servir dans les Brigades de Savoie mais elles venaient d'être dissoutes suite à l'Annexion. Sur le seuil de leurs 20 ans, leur pays était devenu français. Cette classe est donc la première de la Savoie à passer le conseil de révision sous le drapeau bleu, blanc, rouge.

En 1804, par décret impérial, Napoléon avait imposé le tirage au sort. C'est cette pratique qui prévaudra sous la Restauration sarde. Jusque-là en Savoie, l'armée était formée par les engagés pour huit ans, elle était complétée par les appelés tirés au sort : ces derniers faisaient 14 mois en temps de paix. En 1854, la durée reste fixée à 8 ans pour les volontaires, mais elle est portée à 11 ans (5 ans effectifs et 6 en congé avec de fréquentes périodes) pour les appelés tirés au sort. En 1860, le système ne change guère, sauf que pour les mauvais numéros, le service est de neuf ans, dont quatre répartis sur plusieurs périodes de réserve. Nous avons établi pour cette année 1860⁶ une liste recouvrant les 176 hommes recensés du mandement de Saint-Julien qui regroupait alors 29 communes, que nous avons classées par ordre alphabétique de manière à regrouper tous les jeunes originaires de chacune.

ANDILLY	
Girard Eugène	exempté sourd muet
Charrière Jean-Pierre	propre au service
Sauthier François Eugène	propre au service
BEAUMONT	
Conversy Eugène	propre au service

⁵ Sous l'État sarde, la classe correspondait à l'année de naissance et non à l'année de naissance plus 20 ans, comme en France.

⁶ <http://archives.hautsavoie.fr/ark:/67033/a0114001415650Bs2oc>

Depraz Jacques Félix	exempté, fils d'un septuagénaire
Doche Étienne	non maintenu sur la liste, erreur de domicile
Dubosson François	propre au service
Dubosson Jean Marie	propre au service
Duvernay Jean Marie	exempté, pieds plats, faiblesse de constitution
Folliet André Eugène	exempté, aîné d'orphelins
Folliet Joseph Louis Auguste	propre au service
Gindre Jean-Marie	exempté, faiblesse de constitution
Girod Honoré	propre au service
Grivet Pierre	exempté, otorrhée ⁷ purulente
Mabut Joseph Marie ^{*8}	propre au service
Marin Jules	propre au service
Pillet Émile	propre au service
BOSSEY	
Bonnet François*	exempté, fils aîné de veuve
Ducimetière Claude Raymond	propre au service
Ducimetière Jean Eugène	propre au service
Jolivet Jules Étienne	Exempté, défaut de taille
Lacroix François	exempté, perte de l'œil droit
Perrin Louis Amédée	exempté, cicatrice adhérente à la jambe droite
CERNEX	
Durand Jean	propre au service
Fournier Humbert	exempté, myopie
Jaccaz Joseph	exempté pieds plats
Jacquet Jules	ajourné au 2-11 à Annecy
Poncet Antoine*	propre au service
Richard Claude	exempté, défaut de taille
Saxod François	propre au service
Saxod Victor	exempté, défaut de taille
CHAUMONT	
Balleydier Christophe*	propre au service
Chalansonnex Alexis	exempté, hydrocèle
Chevalier Denis	propre au service
Lacraz Gaspard	exempté, idiotisme
Perret François	propre au service
Philippe Mathieu	propre au service
CHÊNEX	
Broissand Jean-Pierre	décédé avant le tirage
Curtet Jean-Jacques	propre au service
Gouvard Jean	exempté, goitreux
CHEVRIER	

⁷ L'otorrhée est un écoulement sortant de l'oreille. Il peut être séreux, sérohématique ou purulent.

⁸ Les noms marqués d'un astérisque figurent en fin de liste sur le registre avec la mention « Libérés par leur numéro ».

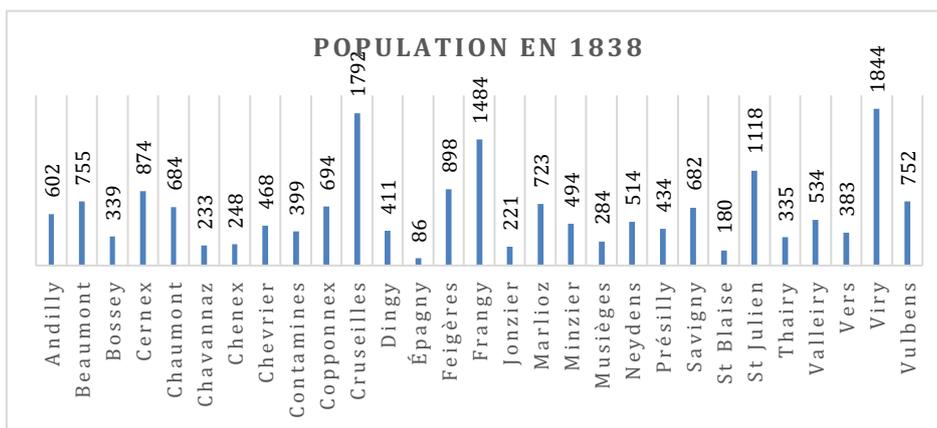
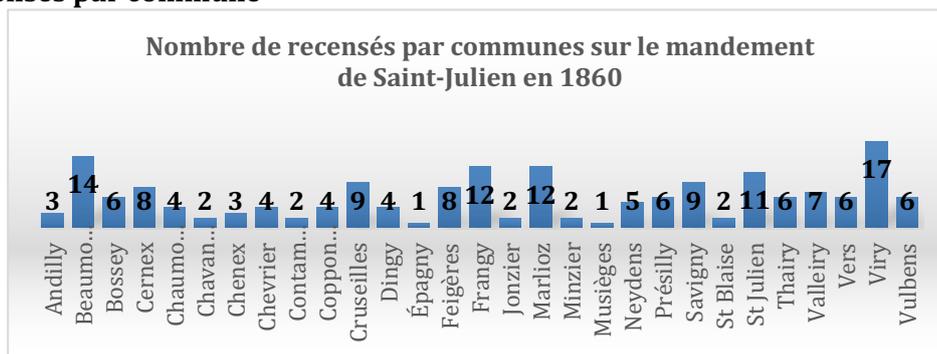
Chenal Jacques	propre au service
Courtois Joseph	exempté, cicatrice adhérente à la main droite
Favre Laurent	exempté, défaut de taille
Jacquemier Auguste	exempté, fils aîné de veuve
CONTAMINES	
Balleydier Joseph Marie	non maintenu sur la liste, non domicilié dans la commune. Inconnu
Revillard Joseph Albert	propre au service
COPPONEX	
Germain Alexis	exempté, frère au service
Jacquet Lucien	propre au service
Sallaz Eugène	propre au service
Sallaz Louis	exempté, taie sur la cornée gauche
CRUSEILLES	
Duret Joseph	propre au service
Fol Louis	Exempté, goitreux
Fournier Jean Marie	Exempté, frère au service
Ganivet Jules	exempté, varices à la jambe gauche
Gay Gaspard	propre au service
Gay Jean Jacques	exempté, rétractation de l'indicateur droit
Monachon Jean Pierre	Exempté, perte des incisives et chevauchement orteil
Pellarin Jean	propre au service
Tagand Brunod	propre au service
DINGY	
Cons Jean marie	propre au service
Curtet Jacques	exempté, faible de constitution
Duret Jean	exempté, chevauchement d'orteil
Vuetaz Jean Marie	propre au service
ÉPAGNY	
Vincent Pierre Louis	exempté, cicatrice adhérente à la jambe gauche
FEIGÈRES	
Courtois Charles	exempté, tumeur apparente à la jambe
Favre Louis	ajourné au 2-11 à Annecy
Foëx Jean Claude	propre au service
Pillet Jean Marie	exempté, dartre à la jambe gauche
Rambosson Jacques	exempté, fils aîné de veuve
Rambosson Pierre	propre au service
Regard Stanislas	exempté, frère au service
Duchosal Appolonie	propre au service
FRANGY	
Lupin Louis	ajourné au 2-11 à Annecy
Mermoud louis	exempté, pour perte, carie des incisives
Monod Pierre	ajourné au 2-11 à Annecy

Mossière Aimé	exempté, varices
Novel François	exempté goitreux
Novel Jacques	exempté, fils unique de veuve
Pernoud Louis	propre au service
Taponnier Jean Bernard	ajourné au 2-11 à Annecy
Goux Cyprien Marie	propre au service
Monod Claude	propre au service
Monod Philibert	exempté, ankylose de la main gauche
Vauthier Jean Louis	ajourné au 2-11 à Annecy
JONZIER	
Balleydier François	propre au service
Bouquet Jean François	propre au service
MARLIOZ	
Bachet Philibert	propre au service
Besson Claude François	exempté, frère au service
Besson Jean-François	ajourné au 2-11 à Annecy
Besson Jean-Marie	exempté, défaut de taille
Blanc Jean Claude	exempté, goitreux
Dérobot François	décédé avant le tirage
Dérobot Jacques	exempté, perte d'un œil
Juge Nicolas	propre au service
Lafontaine Zéphirin	propre au service
Mégevand Jacques	exempté, goitreux
Replumaz François	exempté, faiblesse de constitution
Vuichard Amédée	propre au service
MINZIER	
Girod Jean Marie	exempté, affection organique du cœur
Veyrat Antoine	exempté, fils aîné de veuve
MUSIÈGES	
Vuarier Antoine	propre au service
NEYDENS	
Chautemps Claude Eugène	propre au service
Chautemps Louis Félix	propre au service
Laplace Jean Michel	propre au service
Laverrière Marie Félix	propre au service
Tagand Jules François	ajourné au 2-11 à Annecy
PRÉSILLY	
Delemontex François Michel	exempté, varicocèle
Deshusses Pierre Louis	exempté, frère au service
Dominget Jules	exempté, cicatrice adhérente à la jambe droite
Lachat Jean Marie	exempté, frère au service
Laruaz Édouard	propre au service
Mégevand Jean Marie	exempté, défaut de taille
SAVIGNY	

Bouvard Charles	exempté, varices à la jambe droite
Chaumontey Claude	exempté, frère au service
Cudet Pierre Marie	exempté, frère au service
Fol Félix	propre au service, aspirant à l'état ecclésiastique
Fol Joseph	exempté, fils d'un septuagénaire
Gaillard Marie François	exempté, frère au service
Vuichard Charles	exempté, renversement accidentel de la paupière
Vuichard Joseph	exempté, faiblesse de constitution
Vuichard Pierre Joseph	propre au service, étudiant ecclésiastique en réserve au ministère
SAINT-BLAISE	
Delieutraz Pierre Joseph	propre au service
Villard Simon François	propre au service
SAINT-JULIEN	
Barbier Joseph Marie	ajourné au 2 novembre
Cudet Jean François	ajourné au 2-11 à Annecy
Daunié Jacques	non maintenu sur la liste, domicile inconnu
Dunand Jean-Louis	propre au service
Girod Jean Frs	propre au service
Godet Jean	exempté, pieds plats
Mérard Alexis	non maintenu sur la liste, inconnu
Mérard Étienne Eugène	propre au service
Mivel Jean Étienne Marie	exempté, défaut de taille
Petellaz Jean Marie	propre au service
Recous Jean François	exempté, varices
THAIRY	
Boymond Joseph louis	propre au service
Chal Jean Claude	propre au service
Dethurens Jean François	exempté, aliénation mentale
Fournier Jean François	exempté, frère au service
Rey Jacques Joseph	propre au service
Sandret Jacques François	exempté, goitreux
VALLEIRY	

Ballet Marie	exempté, goitreux
Chautemps François	exempté, frère au service
Chrétien Pierre	propre au service
Desebbes Honoré	propre au service
Duparc Jean François	exempté, goitreux et varices
Favre Fabien	propre au service
Mermier Joseph	propre au service
VERS	
Dunand Henry André	exempté, défaut de taille
Excoffier Antoine	propre au service
Magnin Paul François*	exempté, commencement d'hernie
Tremblet François	exempté, fils aîné de veuve
Villiet Jean Pierre	propre au service
Vulliet Jules	propre au service
VIRY	
Berthoud Félix	exempté, atrophie du membre infra? gauche
Debaud Félix Alexandre	non maintenu sur la liste, domicile inconnu
Dunand Pierre François	ajourné au 2-11 à Annecy
Gal François	propre au service
Jacquemoud Aimé	propre au service
Joly Jean	propre au service
Lambert Joseph	propre au service
Leiret Bernard	exempté, fils unique de veuve
Montpitton Alexandre*	exempté, varices
Montpitton Charles	propre au service
Portier Claude	exempté, frère au service
Portier Jean Pierre	exempté, hernie inguinale droite
Rollet Jean Claude	ajourné au 2-11 à Annecy
Sanglerat Claude*	propre au service
Sauthier Louis	propre au service
Sechaud Jacques Alexis	propre au service
Secret François	propre au service
VULBENS	
Burnet Joseph	exempté, pieds plats
Burnet Louis	exempté, frère au service
Burnod Étienne	propre au service
Figuet Alexis	propre au service
Magnin Pierre	propre au service
Menu Jacques	exempté fils aîné de veuve

Les recensés par commune



En comparant les chiffres de la population en 1838⁹, le chiffre le plus surprenant, c'est le nombre de recensés à Beaumont. Que s'est-il donc passé dans cette paroisse, cette année 1839, pour qu'il y ait autant de conceptions-naissances ? La question reste sans réponse. Ce qui nous conduit à établir un tableau donnant le pourcentage de recensés en 1860 par rapport à la population de 1838. La médiane se situant à 0,92 %, on s'aperçoit immédiatement que les communes situées à droite du tableau possèdent le taux le plus fort de recensés.

Commune	Pourcentage	Commune	Pourcentage	Commune	Pourcentage
Andilly	0,50	Chavannaz	0,86	Chênex	1,21
Musièges	0,35	Feigères	0,89	Valleiry	1,31
Minzier	0,40	Jonzier	0,90	Savigny	1,32
Contamines	0,50	Cernex	0,92	Présilly	1,38
Cruseilles	0,50	Viry	0,92	Vers	1,57
Copponex	0,58	Neydens	0,97	Marlioz	1,66
Chaumont	0,58	Dingy	0,97	Bossey	1,77
Vulbens	0,80	St Julien	0,98	Thairy	1,79
Frangy	0,81	St Blaise	1,11	Beaumont	1,85
Chevrier	0,85	Épagny	1,16		

Continuons d'analyser sous forme de tableau les différents statuts de ces 176 hommes à la sortie du conseil de révision :

Bons pour le service	78	affection organique du cœur	1
Exemptés à cause de problèmes physiques et mentaux :		aliénation mentale	2
		cicatrices adhérentes	4
sourd-muet	1	hernie	2

⁹ Chiffres pris sur Wikipédia. Avec un calcul au pourcentage improvisé pour Thairy et Saint-Julien qui ont été unifiés en 1965, et pour Jonzier et Épagny qui ont été unifiés en 1866.

dartre à la jambe	1
défaut de taille	8
faiblesse de constitution	4
Goitre ¹⁰	8
hydrocèle et varicocèle (œdème et varice du testicule)	2
pieds plats	4
problèmes de vue (myopie, perte d'un œil, etc.)	5
problème oreille	1
problèmes dentaires (incisives cariées)	2

varices aux jambes, tumeur	6
problèmes de membres	4
décédés avant le recensement	2
fils aîné d'orphelins	1
fils aîné de veuve	6
fils unique de veuve	2
fils de septuagénaire	2
frère au service	13
domicile inconnu	5
ajournés en novembre	12

24 hommes, soit 13 % sont exemptés par des circonstances familiales, 13 parce qu'un de leur frère est déjà engagé et 11 pour des charges de famille concernant surtout des aînés ou des fils uniques.

12 sont ajournés en novembre (le conseil se tient en octobre), on en ignore les causes.

Cinq de ces hommes sont inconnus au bataillon. On peut penser qu'ils ne furent que de passage dans leur paroisse de naissance, mais leur inscription sur l'état-civil les désigne à l'attention des agents recenseurs. Il s'agit peut-être d'enfants dont les mères ont préféré accoucher plus discrètement ailleurs qu'à leur domicile, ou d'enfants de familles qui nomadisent pour exercer leur état (tisserands, tailleurs, etc.) ou autre.

Par exemple Alexis Mérard, dit de Saint-Julien, est en fait né aux Eaux-Vives, en novembre 1838 de Prosper, originaire de Saint-Julien. C'est le consul de SM le roi de Sardaigne à Genève qui le signifie à l'état-civil de Saint-Julien. L'enfant a été baptisé par le célèbre Vuarin, curé de Genève.

Autre exemple à Chênex : Jean-Pierre Broissand est un patronyme inconnu sur la commune. Pourtant, ce Jean-Pierre est bien né à Chênex le 19 mars 1839, fils de François, tisserand, qui demeurait à Thairy (sans doute dans l'exercice de son métier ambulante) et d'Antoinette Hôtellier qui résidait, elle, à Chênex. Il porte le prénom de son parrain, Jean-Pierre Curtet, le meunier.

En conclusion, sur ces 176 hommes, 78 sont désignés comme bons pour le service, ce qui représente un pourcentage de 44 %. (On remarque que deux font état d'une vocation

ecclésiastique, tous deux originaires de Savigny. Cette paroisse a toujours été une réserve précieuse pour la religion).

57 hommes représentant 32 % sont exemptés à cause de problèmes physiques et mentaux (seulement deux ont un problème mental). Deux sont déjà décédés. C'est donc le tiers de la population mâle qui, à 20 ans, souffre d'affections très invalidantes.

5 % de ces jeunes ne sont pas engagés par défaut de taille. Le décret napoléonien de 1804 exigeait une taille supérieure à 1,544 m. En ayant étudié la taille des jeunes de Chênex qui ont été « examinés » entre 1792 et 1838, soit 94 personnes, nous arrivons à une moyenne de 163,47 cm ; les tailles s'échelonnent alors de 154 centimètres à 178 pour le plus grand, soit une amplitude de 24 centimètres.

La taille moyenne des jeunes gens de Chênex (soit 102 hommes) passant en conseil de révision dans les années 1858 à 1899, dont bon nombre vont partir à la guerre, est passée à 166 cm, soit une augmentation de presque 3 cm. Les tailles s'échelonnent de 154 cm à 182 cm pour le plus grand, taille tout à fait inhabituelle.

On ne relève aucune allusion à des pathologies bronchiques, pourtant la tuberculose fait des ravages, mais ce n'est qu'en 1882 qu'on en découvrira le bacille, sans pour autant exempter de service les jeunes qui en présentent des signes. La maladie explosera dans les tranchées...

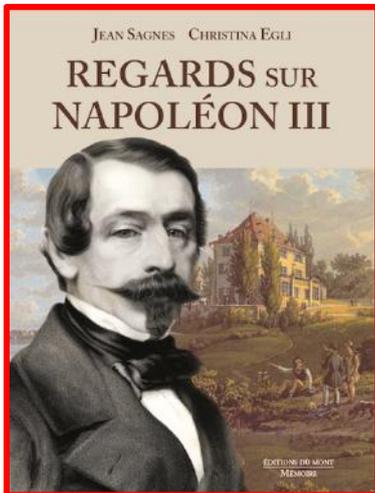
Dominique Miffon

¹⁰ Tumeur grosse et spongieuse sur la partie antérieure du cou, entre la peau et la trachée-artère,

formée par une augmentation du corps thyroïde due à une carence en iode.

Lectures

Regards sur Napoléon III, par Jean Sagnes et Christina Egli aux Éditions du Mont, 2020, 232 pages en quadrichromie.



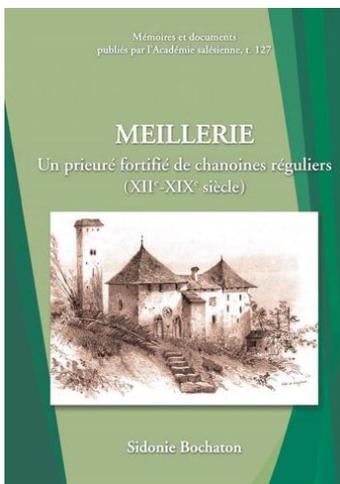
Neveu de l'empereur Napoléon I^{er}, devenu prétendant après la mort de son frère aîné et de Napoléon II, captif pendant plus de cinq ans au fort de Ham, président de la République puis empereur, le destin de

Napoléon III a été exceptionnel.

Cet ouvrage s'attache à retracer les étapes de son parcours en mettant l'accent sur ses écrits souvent cités mais rarement analysés et surtout très rarement intégrés dans une étude biographique. Une iconographie exceptionnelle et totalement inédite, sortie des réserves du musée Napoléon d'Arenenberg en Suisse, permet de suivre les différentes étapes de sa vie et notamment l'empreinte qu'ont laissée sur lui ses années d'enfance et de jeunesse passées en Thurgovie sur les rives suisses du lac de Constance.

<https://editionsdumont.com/>

Meillerie. Un prieuré fortifié de chanoines réguliers (XII^e-XIX^e siècle) par Sidonie Bochaton, aux éditions de l'Académie salésienne et dans la collection Mémoires et documents, tome 127.



Sorti à l'occasion des 800 ans de la construction du prieuré, cet ouvrage rassemble tous les

travaux menés depuis 2009 sur ce site savoyard dont le bâti et les archives sont bien conservés.

Les non-adhérents qui veulent acquérir cet ouvrage peuvent le faire par courrier pour 32€ + 10€ de frais d'envoi.

<http://www.academie-salésienne.org/blog/>

Évêques entre Bourgogne et Provence. La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge (V^e-XI^e siècle) par Nathanaël Nimmegeers Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 404 p.

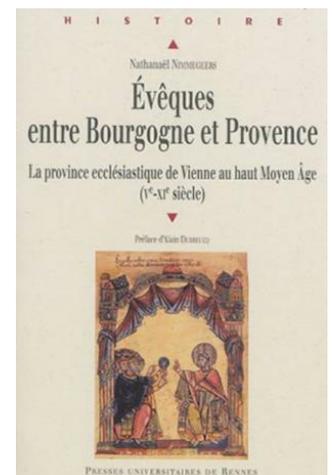
Un ouvrage fort apprécié par d'émérites historiens spécialisés en histoire médiévale :

« Tiré d'une thèse de doctorat soutenue en décembre 2011 (prix de thèse de l'Université Lyon III), cet ouvrage aborde l'histoire du haut Moyen Âge autrement :

tout d'abord, et ce n'est pas son moindre mérite, il s'appuie sur une prosopographie des évêques. Cela donne lieu à une annexe particulièrement bienvenue à laquelle il faudra désormais se référer. Si cet outil lui permet de consacrer des pages intéressantes à la carrière des prélats, l'auteur s'appuie avant

tout sur les acquis des spécialistes de la province de Vienne, dont il produit une compilation appréciable ». **Fernand Peloux**¹¹

« [Ce livre] met en évidence la richesse des sources écrites viennoises, mais aussi les carences de leur étude critique, puisque rien, ou presque rien, n'avait été fait depuis la mort en 1923 du chanoine Ulysse Chevallier. Ce retard des études historiques est d'autant plus patent qu'il contraste avec le dynamisme des travaux archéologiques que Nathanaël Nimmegeers a pu utiliser avec bonheur et compétence. C'est en tirant parti de ces nouvelles recherches archéologiques qu'il peut offrir à son lecteur une



¹¹ <http://journals.openedition.org/medievales/7670>

analyse de synthèse renouvelée qui ouvre de nombreuses pistes, dont la moindre n'est pas d'affirmer en conclusion qu'il existerait un « modèle rhodanien » (p. 292) de construction du pouvoir épiscopal, dans lequel la conjonction d'une puissante tradition antique et de la carence des pouvoirs princiers aurait pu permettre, à Vienne comme à Lyon ou en Arles, le développement d'une autorité métropolitaine relativement forte ».

Laurent Ripart¹²

À la barre des cours d'assises savoyardes : 150 ans de grandes affaires criminelles, par Jean-Olivier Viout, La Fontaine de Siloé, 2020.



Pourquoi et comment l'assassin de Forestier de la Clusaz, en 1861, et celui de Freddy Liot, à Annemasse, en septembre 2007, ont-ils pu sauver leur tête ? Pour le premier, ce fut « Le salut dans la fuite », et pour « Le découpeur de

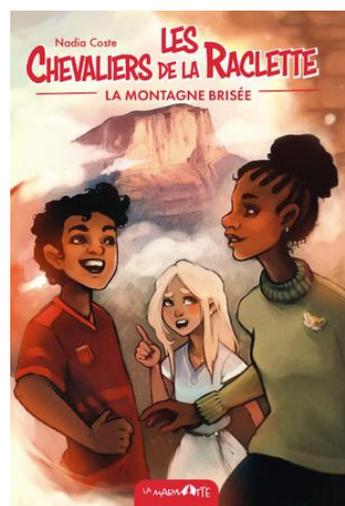
l'Arve », l'application en cours de sa condamnation à la peine maximale (trente ans de réclusion criminelle) prononcée par les jurés hauts-savoyards, et sanctionnée par la cour d'assises de la Savoie en octobre 2010. Ainsi débute et se termine le dernier ouvrage de Jean-Olivier Viout : *À la barre des cours d'assises savoyardes : 150 ans de grandes affaires criminelles*. Livre saisissant et instructif écrit « à l'intention du grand public », précise-t-il dans son avant-Propos, le récit des faits ayant « délibérément pris le pas sur des développements juridiques ou criminologiques que des hommes de l'art auraient été en droit d'attendre ». D'entrée, le

sommaire annonce la couleur et la teneur des trente procès d'affaires criminelles retentissantes sélectionnées, dont treize en Haute-Savoie, « Crime et châtement au pied du Mont-Blanc », « Le violeur cynique » de La Roche-sur-Foron, « Itinéraire d'un voleur assassin » à Gaillard... L'auteur, procureur général honoraire, fut l'un des participants notoires aux procès de Klaus Barbie, Jean-Claude Romand, et l'Église de scientologie. Passionné d'histoire savoyarde, et président de l'Académie de Savoie, Jean-Olivier Viout s'est plongé dans les dossiers des procédures d'instruction, les comptes rendus d'audience, et les chroniques judiciaires, soit près de 400 pages d'investigation et d'évolution brillamment relatées. Frissons garantis au service d'une leçon de justice qui se veut exemplaire à l'égard des victimes et de leurs familles, même si pour ces dernières, le monde ne sera jamais ce qu'il fut.

Précédent ouvrage du même auteur : **Jean Moulin en Savoie**, La Fontaine de Siloé, 2016.

Marie-Claire Bussat-Enevoldsen

Les Chevaliers de la Raclette T2 : La Montagne brisée de Nadia Coste. Collection La Marmotte. 160 pages. Roman pour la jeunesse.



Les Chevaliers de la Raclette est une série qui nous propulse à travers la Savoie et le temps. Dans ce volume, la chute imminente du mont Granier en 1248 sert de suspens à l'histoire.

« Une nouvelle saga jeunesse avec du retour dans le temps, de la nourriture, de la diversité et l'histoire de la Savoie ! Je suis absolument fan de cette petite saga jeunesse, qui met en avant une région à l'histoire plutôt méconnue ! »

<https://www.editions-actusf.fr/a/nadia-coste/les-chevaliers-de-la-raclette-t2-la-montagne-brisee>

¹² <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2015-2-page-445.htm#>



Préparez-vous à un mois d'octobre festif au Moulin de Carra! L'automne s'installe, les couleurs se réchauffent et l'air s'humidifie... Toujours en lien avec la nature, nous vous proposons de beaux moments à partager.

Téléchargez le programme :

<https://www.ville-la-grand.fr/wp-content/uploads/2020/09/Programme-web-Moulin-de-Carra-Septembre-D%C3%A9cembre-2020.pdf>

Sur un air de musique !

Mon Dieu que j'en suis à mon aise !



C'est une chanson traditionnelle savoyarde dont les paroles figuraient en bonne place dans les cahiers de chansons de nos parents ou grands-parents, à côté de celles de Rina Ketty, Georgius ou Tino Rossi. Une de ces chansons dont on aimait à pousser la goulante au temps des belles noces.

Le thème de cette chanson est un souvenir des campagnes d'Italie à travers un thème que l'on retrouve fréquemment dans les chansons de soldat : le départ toujours triste et la fiancée éplorée, inquiète de ce qui attend son amoureux. Ici, ce n'est pas la mort qui est redoutée, mais la terrible concurrence des belles Italiennes.

Or, un trio d'Occitans nous a dérobé cette perle de notre patrimoine savoyard. Ils s'appellent Peiraguda, Francis Cabrel, Jan de Nadau. Mais on leur pardonne bien volontiers tellement leur interprétation nous restitue toute l'émotion de cette histoire d'amour. Écoutez-les, vous ne regretterez pas :

<https://youtu.be/PqIl25nQIj4>

Le plus incroyable, c'est que la chanson est devenue incontournable dans les troisièmes mi-temps du monde du rugby, particulièrement dans le Sud-Ouest. Jan de Nadau dit à ce propos : « Effectivement, il y a un lien qui s'est créé. Il ne

faut pas me demander pourquoi parce qu'il n'y a pas de réponse. Et s'il y avait une réponse, je ferais des chansons comme celle-là tous les jours ».

J'ai voulu en savoir davantage sur cette chanson. Quel ne fut pas mon désenchantement lorsque j'appris que les paroles de cette chanson avaient été rédigées par un Français bon teint, Henri-Auguste Barbier (1805-1882), accessoirement poète français, mémorialiste, librettiste, critique d'art et siégeant à l'Académie française. La mélodie a été écrite par une non moins Française bon teint, Adélaïde Mélanie Simplicie Dentu, née Caumartin (1806-1874), connue pour avoir fait la musique et les paroles d'un grand nombre de romances ou de chants d'actualité.

En l'occurrence, elle a composé la mélodie de cette chanson en 1859, lors de la guerre d'Italie, correspondant à la deuxième guerre d'indépendance italienne, qui a vu s'affronter l'armée franco-piémontaise et celle de l'empire d'Autriche. C'était à l'origine un chant de guerre qui fut récupéré par le régiment du Piémont, régiment bien français lui aussi, qui avait été créé en 1569. En 1791, il était devenu le 3^e régiment d'infanterie de ligne. Le titre, « Mon Dieu que je suis à mon aise » fut raccourci sans autre forme de procès en « La Piémontaise », titre beaucoup moins évocateur.

Ceci explique le ton quelque peu martial, avec lequel nous chantions la mélodie.

J'étais un peu déçue, tant de français dans cette histoire ! Mais en fait, si la chanson nous émouvait, c'est aussi parce qu'elle parlait de nous, des soldats savoyards partant à la guerre en Piémont, de bonnes amies qui prenaient le cafard, de galants vraiment épris d'amour. C'était notre histoire.

Et finalement, les Occitans en reprenant cette chanson, en adoucissant la mélodie, lui redonnent toutes ses lettres de noblesse. Qu'elle vogue de par le monde, cette chanson que j'aime tant :

<https://youtu.be/PqIl25nQIj4>

La Maion

News !

Bonne nouvelle ! Nous pouvons dorénavant consulter la liste des 10 866 ouvrages catalogués dans la bibliothèque de La Salévienne, à la date du 29 août 2020, sur notre site, à l'adresse :

<http://www.la-salevienne.org/bibliotheque.php>

SOMMAIRE

<u>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 SEPTEMBRE 2020</u>	<u>1</u>	<u>LA SALÉVIENNE DES BORNES</u>	<u>7</u>
<u>ACTUALITÉS</u>	<u>2</u>	LA RIUTA, KESACO ?	7
NOS EXCUSES	2	<u>BIBLIOTHÈQUE</u>	<u>8</u>
LES NOUVEAUTES DU SITE LA SALEVIENNE	2	<u>CARNETS D'HISTOIRE</u>	<u>11</u>
EXPLOITER LES RESSOURCES INEDITES DU LIVRE D'OR DU BUFFET DE LA GARE DES TREIZE-ARBRES (CHEMIN DE FER DU SALEVE)	3	BREVES DU CUCU	11
COMPTE-RENDU DE LA RANDONNEE SUR LES TRACES DE L'ANCIEN CHEMIN DE FER DU SALEVE	3	SAVEZ-VOUS ?	13
À LA DECOUVERTE DES MAISONS DE CHARLY	3	SAVEZ-VOUS COMMENT ?	14
À LA RECHERCHE DES BLOCS DE GRANIT	4	LES DICTONS DE L'AUTOMNE	14
8 AOUT 1720-2020 : TRICENTENAIRE DU ROYAUME DE SAVOIE-SARDAIGNE	5	NAITRE SAVOYARD ET AVOIR 20 ANS EN 1860	16
DECOUVERTE D'UNE FRESQUE DU XV ^e SIECLE	5	<u>À LIRE, VOIR ET ENTENDRE</u>	<u>21</u>
UN NOUVEAU BENON POUR NOTRE CONSERVATOIRE	6	LECTURES	21
NOUVEAUX ADHERENTS – CARNET	7	SORTIES	23
		SUR UN AIR DE MUSIQUE !	23

RÉDACTION :

Jean-Yves Bot, Marie-Claire Bussat-Enevoldsen, Michel Brand, Michel Durand, Philippe Hervé, Silvère Ladoué, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Danielle Roset, Jean-Louis Sartre, Claude Stoubenfolle.

Responsable de publication : Claude Mégevand. Mise en page : Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE

4 ancienne route d'Annecy – 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Tél. : 04 85 46 29 10

salevienne74@gmail.com (présidence) – nadine.cusin@sfr.fr (administration)

lebenonsalevienne@gmail.com (Le Benon)

www.la-salevienne.org (site)

N° ISSN: 2107-2930